



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse

Police coordonnée

Accréditations définitives pour deux polices intercommunales

Police Riviera et l'Association sécurité dans l'Ouest lausannois obtiennent leur accréditation définitive. Regroupant respectivement dix et huit communes, elles remplissent les critères fixés et la procédure définie dans la loi sur l'organisation policière vaudoise. Suite aux préavis favorables de la commission d'accréditation, de la Direction opérationnelle (DO) et du Conseil cantonal de sécurité (CCS), le Département des institutions et de la sécurité (DIS) a procédé à ces deux nouvelles attributions.

Police Riviera (couvrant les territoires des communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier-La Chiésaz, la Tour-de-Peilz, Vevey et Veytaux) et la Police de l'Ouest lausannois (couvrant les territoires des communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix) ont toutes deux présenté le 9 mars 2015 une demande d'accréditation définitive auprès du département en charge de la sécurité, conformément à la procédure définie dans la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV).

Les 1er et 7 septembre 2015, une commission d'accréditation s'est déplacée, respectivement dans les locaux de Police Riviera et dans ceux de la Police de l'Ouest lausannois, pour procéder à la visite. Les exigences de la loi ont été évaluées et contrôlées: effectifs policiers garantissant un engagement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et affectés aux missions générales de police (MGP), organisation de la conduite du corps de police et mise en place du système de gestion de la qualité.

Suite aux préavis favorables de la commission d'accréditation et de la DO, le CCS, lors de sa séance de ce jour, a également proposé au département responsable de procéder à l'accréditation définitive des deux entités. Après l'Association Police Lavaux, qui a obtenu la première attribution en juin 2014, celles remises par Béatrice Métraux, présidente du CCS et cheffe du DIS, à Police Riviera et à la Police de l'Ouest

lausannois permettent de franchir de nouveaux pas réjouissants vers la consolidation de la police coordonnée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 décembre 2015

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 079 815 92 10.

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[Photo de la remise des accréditation des deux polices intercommunales](#)